Bulletin municipal
D'information

n° 156

Nov-Déc

2021

VAULNAVEYS-LE-BAS

LE MOT DU MAIRE

Chères Vaulnaviardes,

Chers Vaulnaviards,

Nous sommes déjà en novembre, le changement d'heure a eu lieu, l'hiver est à nos portes. La Pandémie est toujours là, certes moins importante mais le port du masque reste toujours obligatoire dans les lieux publics et conseillé dans d'autres endroits, le pass sanitaire est prolongé jusqu'au 22 juillet 2022 et la 3éme dose de vaccin pour les plus de 65 ans est en place. Il est donc toujours conseillé d'être prudent et de se faire vacciner.

Depuis le début de la pandémie la Municipalité et ses services se mobilisent pour accompagner et prendre soin des Vaulnaviardes et Vaulnaviards. Nous agissons pour réduire la propagation du virus. Nous venons en aide au plus démunis et aux plus fragiles.

Au niveau de l'école et de la restauration scolaire les règles sanitaires précises ont été ordonnées par l'Etat et nous les mettons en place, également dans nos services en lien avec les enseignants, l'ATSEM, agents de cantine et l'ensemble des fonctionnaires de la collectivité.

Sans oublier le soutien aux actrices et acteurs associatifs, économiques, sociaux, culturels, et sportifs. Ces actions se poursuivent et après avoir fait face à l'urgence, nous devons désormais nous attacher aux conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire et retisser les liens qui ont été mis à mal. Les nombreuses propositions des associations culturelles de loisirs et sportives, qui font la richesse de notre commune, sont autant d'occasions de retrouver le plaisir d'être ensemble.

Je sais que les consignes sanitaires impactent les associations dans leur fonctionnement . L'intelligence et l'inventivité des bénévoles associatifs leur permettront de trouver la meilleure et moins impactante mise en œuvre possible.

Bravo à toutes les associations qui dynamisent notre commune. Je souhaite y associer les agents municipaux qui par leurs actions, soutiennent l'ensemble des manifestations.

Un capteur pour mieux mesurer les particules fines à été installé sur le balcon de la Mairie. Le dispositif captothéque s'est déployé sur 30 communes de la Métropole dont la commune de Vaulnaveys-le-Bas qui s'est portée candidate. Ce projet vise à améliorer l'observation de la qualité de l'air et à sensibiliser les citoyens. Proposé par Atmo-Observation agrée par le ministère de la transition écologique et solidaire, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes, le capteur est installé pour une durée de 1 an.

Encore des baisses de subventions

Chaque année la commune reçoit de la part du conseil départemental un versement du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle de l'Isère. Cette année ce versement est en nette régression pour notre commune. Après une baisse des dotations de l'Etat et des subventions, une baisse de ce versement pénalise fortement notre commune rurale. En effet depuis 2016 le montant versé à notre commune a diminué de 50% en 5ans. Il était de 14 186 € en 2016 et en 2021 il est de 7 399€. Les baisses régulières de cette dotation accentuent les difficultés auxquelles sont confrontées les petites communes qui sont en train de mourir à petit feu. La baisse de notre DGF, les prélèvements de la Métropole, ces baisses cumulées ne peuvent même plus être compensées par les hausses d'impôts que nous sommes contraints d'appliquer. J'ai adressé un courrier de mécontentement au Président du Conseil Départemental et à notre Conseiller Départemental.

En raison du COVID-19, les plannings des manifestations ont été quelque peu «chamboulés».

Prochainement, vous pourrez assister au « Marché gastronomique » organisé par le comité des fêtes qui se déroulera le 21 novembre 2021 en plein air dans la cour de l'ancienne école.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le prochain BMI paraîtra en janvier 2022 et oui …. Déjà !!

Bien à vous

Jean-Marc GAUTHIER
Maire
de Vaulnaveys-le-Bas

Sommaire

Le Mot du Maire	1
La vie Communale	2-3
La vie Associative	4-5
Cela s'est passé	6
Ce qu'il faut savoir	7-8

La Mairie :
Téléphone : 04 76 89 18 21
Fax : 04 76 89 29 87
mail : mairie.vlebas@wanadoo.fr
Site de la Mairie : www.vaulnaveys-le-bas.fr

Secrétariat :
Accueil Physique sur rendez-vous : 04-76-89-18-21
Accueil téléphonique : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 les lundis, mardis, jeudi et vendredis
Mercredi : 9h à 11h

Journal Municipal d'information. BMI : Novembre - Décembre 2021 - Dépôt légal : n°156 du journal en cours - ISSN n°1294-9280 Directeur de publication : Jean-Marc GAUTHIER Réalisation technique et impression : Mairie de Vaulnaveys-le-Bas. Tirage 520 Exemplaires

LA REGLEMENTATION A CHANGE EN MATIERE DE CLOTURE

Depuis la fin de l'année 2020, la réglementation concernant les clôtures a évolué dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX EST OBLIGATOIRE

Dorénavant une demande d'autorisation de travaux doit être déposée en Mairie au service urbanisme pour réaliser une clôture en limite de terrain, qu'elle soit implantée en limite de voirie ou pas. C'est seulement après avoir reçu une réponse positive que les travaux pourront débuter.

UNE HAUTEUR MAXIMUM VARIABLE

Les clôtures ne peuvent pas dépasser 1,80 mètres si elles sont en bordure des voieries publiques ou privées (comme les voies de circulation dans les lotissements) et peuvent aller jusqu'à 2 mètres lorsqu'elles sont positionnées entre deux terrains privés.

Cette hauteur est mesurée depuis le sol existant où est implantée la clôture avant travaux. Elle peut à sa base être composée ou pas d'un muret (sauf certains risques naturels telle les crues torrentielles). La composition des clôtures est proposée dans le PLUI par le biais des OAP paysages.

CE QU'IL FAUT AUSSI SAVOIR

Les clôtures ne sont pas obligatoires dans le cas ou les propriétaires d'un terrain veulent en créer une il faut qu'elle soit réalisée avec des matériaux de qualité ! Elles sont en effet la partie visible d'une propriété et doivent contribuer à la qualité des espaces publics.

Les propriétaires peuvent intégrer les haies de préférence d'essences variées et locales en lieu et place d'une clôture ou en plus de cette dernière.

N'hésitez pas pour tout projet de prendre contact avec le Service Urbanisme de la Mairie

NOUVEAUX LOCAUX MIS A DISPOSITION DES ASSOCIATIONS

Depuis la rentrée de Septembre la commune met à disposition des associations locales les locaux de l'ancienne école maternelle.

Certaines activités de l'ASCVB entre autres se déroulent désormais dans ces locaux comme l'atelier couture, les cours d'Anglais….

La Salle Guillot sert désormais pour les réunions et pour les activités du club de Clocheron.

Commune Vaulnaveys-le-Bas

Jean-Marc GAUTHIER
Maire de Vaulnaveys-le-Bas

Le Conseil Municipal

INVITATION

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Le Port du masque est conseillé

Le Maire, le Conseil municipal, les associations d'anciens combattants ont le plaisir de vous convier à la cérémonie du souvenir qui se déroulera :

Jeudi 11 novembre 2021 à 10h00
Devant le monument aux morts

** 10h00 Départ du défilé devant l'école primaire*
** 10h15 Dépôt de gerbes Allocutions au monument aux morts*

En raison de la crise sanitaire COVID-19 le pot de l'amitié n'aura pas lieu.

UN CAPTEUR POUR MIEUX MESURER LES PARTICULES FINES

Un capteur a été installé sur le balcon de la Mairie et ce pour un an de mesure de la qualité de l'air sur la commune. Les micros capteurs se concentrent sur 3 particules, cet appareil donne des mesures indicatives et non réglementaires, cet appareil va permettre de donner des informations et faire de la sensibilisation citoyenne. Les particules fines peuvent être d'origine naturelle. Toutefois l'activité humaine en est également la cause : transport diesel, cheminées au bois non performantes ou chaufferies, activités industrielles et agricoles etc…..

DES MICROS CAPTEURS POUR LES CITOYENS

LA QUALITE DE L'AIR ET VOUS !!!!

Après une première saison 2020/2021 réussie, le service Captothèque proposé par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et financé par Grenoble Alpes Métropole, la région Auvergne Rhône Alpes et l'ADEME réouvre ses inscriptions pour tous les citoyens voulant bénéficier d'un prêt gratuit de micro-capteur. Ce capteur mobile mesure les particules fines, dans l'air ambiant et permet aux citoyens d'expérimenter l'air qui les entoure.

À partir du mois d'octobre, et ce pendant 10 mois, 30 citoyens par mois désireux d'explorer librement l'air qu'ils respirent, pourront ainsi emprunter gratuitement un micro-capteur. Les inscriptions sont ouvertes sur le site Captotheque.fr.

A l'issue des mesures un atelier de dialogue est proposé chaque mois, par Atmo (l'observatoire de la qualité de l'air) pour échanger avec les expérimentateurs sur leurs mesures, la compréhension des phénomènes observés, des échanges sur la qualité de l'air, …

Il est également possible de simplement suivre les mesures, elles sont consultables par tous sur la plateforme web : www.captotheque.fr

ENQUETE PROBLEMES FIBRE OPTIQUE

Vous êtes éligible à la fibre, vous avez contacté un opérateur, mais, lors du rendez-vous avec le technicien installateur, il vous a déclaré ne pas pouvoir vous relier ?
Répondez à notre enquête, d'ici le 30 novembre. Nous ferons suivre l'ensemble des doléances au département pour qu'il intervienne auprès des opérateurs.
Pour cela, nous avons besoin de :

- vos noms et adresse.
- quel opérateur avez-vous sollicité (Orange ou SFR) ?
- la date du passage technicien.
- Quelle raison vous a-t-il donnée pour refuser de vous raccorder ?
- Avez-vous eu un retour de l'opérateur (SFR ou Orange) ? Si oui, quelles suites ?

Envoyez-nous vos informations par mail à mairie.vlebas@wanadoo.fr avec
"pb fibre optique" en titre du mail ou sur papier libre à déposer en Mairie"

REPAS DU 11 NOVEMBRE 2021

Nous avons bien reçu les inscriptions au repas des seniors à partir de 65 ans dans le cadre du colis de noël offert par la municipalité à travers sa commission sociale.

Le repas devait se dérouler le jeudi 11 novembre 2021 à la salle polyvalente. La pandémie étant toujours présente nous avons reçu moins d'inscriptions que les autres années, certains sont encore réticents à se retrouver.

La commission sociale Municipale qui vient de se réunir dernièrement a décidé de décaler au dimanche 8 mai 2022 cette journée de rencontre faite autour d'un bon repas et d'un après-midi dansant.

Nous conservons donc les inscriptions reçues et nous reprendrons contact avec vous dans les délais pour savoir si vous confirmerez ou non votre participation.

Pour les personnes de plus de 70 ans qui ont choisi le colis mais qui souhaiteraient participer au repas cela sera possible moyennant la somme de 20€ par personne.

D'ici là nous espérons de tout cœur que la situation sanitaire dans notre pays sera bien meilleure, portez-vous bien prenez soin de vous, vaccinez-vous!!!

MARCHÉ AUX MIEL ET SAVEURS DE VAULNAVEYS-LE-BAS

LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2021

Le Comité des fêtes de Vaulnaveys-le-Bas vous invite à un rendez-vous gastronomique le dimanche 21 novembre 2021 de 9h à 17h - Celui-ci se tiendra en extérieur, dans la cour de l'ancienne école.

Notre marché privilégie les PRODUCTEURS et CRÉATEURS LOCAUX.

Nouveautés : les liqueurs La Chouette d'Elin Beckers et les excellents produits de la Ferme de Montgardier de Josée et Yves Argoud-Puy

Vous retrouverez les apiculteurs Benjamin Duffort, Bruno Colladant et Pierre Ostier qui vous proposeront leurs miels produits dans nos montagnes ainsi que les nougats, douceurs et rhum arrangé des Alpes de l'Atelier Miels de Delphine par Delphine Sève.

Et les incontournables : les Diots à l'Alambic d'AMBIX, les Foie Gras Lagrèze de Sarlat de François Jorge, les épices de la région et d'ailleurs de Miel et Une Epices de Marie-Anne Jaufre ainsi que les biscuits fins et les spécialités à la fleur d'hibiscus ou au romarin des Papilles en Foly de Céline Amand, et les macarons, sirops et tisanes de Le Goût des Plantes à partir de plantes locales par Caroline Legoût.

Autant d'opportunités de vous faire plaisir et faire plaisir autour de vous !

Nous joindre : contact@animaVLB.fr

L'ASCVB

Association Sportive et Culturelle de Vaulnaveys-le-Bas

L'ASCVB a repris ses activités depuis la rentrée grâce à l'amélioration de la situation sanitaire et la réouverture des salles. Le Forum des Associations a permis de présenter les activités proposées pour l'année 2021-2022.

Les activités adultes ont, pour la plupart, rempli leurs objectifs et ont retrouvé leur dynamique, avec des nouvelles activités proposées comme la barre-à-terre le lundi soir, ou la rando-nature le vendredi, avec des excursions pédagogiques en pleine nature.

En revanche, certaines activités du mercredi n'ont pas pu être maintenues pour les enfants, soit parce que l'effectif était trop faible, soit par opposition à la vaccination ou au passe sanitaire d'un intervenant, ce qui n'a pas permis à l'ASCVB d'assurer l'activité en respect du protocole sanitaire.

Bien que les inscriptions soient closes depuis le 24 septembre, l'objectif de l'ASCVB est de pouvoir proposer des activités à tous, petits et grands. L'ASCVB répondra à toute demande de nouvelle inscription, en particulier aux enfants (il reste des places pour la danse le lundi à 17h30) et en fonction des places restantes pour les activités adultes (yoga et pilates) (la limite maximale étant de 20 personnes par activité).

Pour toute information, prendre contact par mail à l'adresse ascvb38410@gmail.com

ASCVB

INSCRIPTION AU SKI DU MERCREDI

LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

16H45—18H30

ANCIENNE MATERNELLE

Les volontaires pour accompagner les enfants sont invités à prendre contact avec Thomas Reche (thomasreche@gmail.com)

U. A. C. V.

Union des **A**nciens **C**ombattants des **V**aulnaveys – Vizille

Association n° W381020108

L'Association « U.A.C.V. » des Anciens Combattants est là pour **commémorer** avec son drapeau les différents moments où les Français ont combattu pour obtenir leur liberté et ainsi pouvoir, avec d'autres acteurs, montrer aux plus jeunes que cette liberté dont ils jouissent se gagne chaque jour et qu'il est bon qu'ils s'en souviennent !

Le Bureau U.A.C.V.

Commémorations pour 2021 – 2022 :

11 Novembre	Armistice de 1918
Février	Fin de la Résistance à Vizille
19 mars	Fin de la Guerre d'Algérie
25 Avril	Journée des Déportés
8 Mai	Fin de la Guerre 1939-1945
18 Juin	Appel du Général de Gaulle (Vizille)
22 Août	Libération de Vizille – 1944

Ça s'est passé

une équipe inchangée pour 133 élèves

Mercredi 1er septembre, l'équipe pédagogique, composée de Sophie de Choudens, Carine Desgrange, Florence Champion, Laurence de Bardonneche, emmenée par son directeur Pierre Barbazanges, a reçu les encouragements des élus de la commune, dont le maire

Forum 2021 « Le retour du public »

Le public est venu, (un peu moins nombreux que l'année passée) au Forum des Associations pour le plus Grand Plaisir des bénévoles qui depuis 2 ans essayent de s'adapter au mieux pour poursuivre leurs activités.

Première sortie en 20 mois pour le club du Clocheron

20 mois le temps leur à paru long, pour des séniors qui se sont retrouvés autour d'un programme bien rempli.

Première sortie dans un petit restaurant à Pont de Claix apprécié par les 32 adhérents du club « super repas dans un super restaurant que du bonheur »

Le prochain événement se déroule dans leur salle le samedi 27 novembre pour le traditionnel repas de la tête de Veau

Les nouveaux arrivants enfin !

Vendredi 17 septembre, le maire Jean-Marc Gauthier et le conseil municipal de Vaulnaveys-le-Bas ont convié les nouveaux arrivants.

Une dizaine de familles sont venues rencontrer les élus et les différentes associations de la commune.

Au muséum de Grenoble de Gauche à Droite : Bruno Vallois, Rebecca Bilon Directrice du Muséum, Jean-Marc Gauthier, Aurélien Jouve et Didier Rastel

La commune se raconte à travers les fossiles au Muséum : lors d'une conférence animés par Didier RASTEL paléo botaniste sur le thème :

SOUS LES TROPIQUES A VAULNAVEYS-LE-BAS IL Y A 300 MILLIONS D'ANNÉES

Course solidaire pour 133 enfants de l'école

Pour la première fois les enseignants ont réalisé le Courseton de l'école entièrement sur la commune.

Bravo à tous les enfants pour leur participation

Ce qu'il faut savoir

Déchets

Ramassage des poubelles :

mardi matin

Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert

0 800 50 00 27 *ou envoyez votre question sur le site internet : www.lametro.fr*

Service de l'eau

Abonnement :

04-76-86-20-70

(SPL eaux de Grenoble)

Problème technique / facturation :

04-76-97-75-48

(Régie eau potable Grenoble Alpes Métropole)

Intervention urgente : 04-76-98-24-27

Voirie

Tel : 0 800 500 027

(Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30

Et de 14h00 à 17h00)

Consultances architecturales

Pour obtenir un RDV, veuillez appeler directement le service de la Métro, Nathalie VAROT au 04-57-38-50-59 ou par Mail : nathalie.varot@lametro.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Cette démarche est obligatoire pour effectuer la « journée d'appel de préparation à la défense », pour passer son permis de conduire, pour passer ses examens….

Inscription sur les listes électorales

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous inscrire en Mairie sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune. Ou directement en ligne ***service-public.fr***

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Feux

Par décision du PREFET DE L'ISERE TOUS LES FEUX Y COMPRIS LES DECHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS

BROYEZ ET RECYCLEZ VOS BRANCHES

En relation avec la Métropole, celle-ci met à disposition des habitants de la commune un broyeur professionnel par l'intermédiaire de la Mairie.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE *: Inscription obligatoire auprès de la Mairie (prise de rendez-vous), par mail uniquement :*

stmairie.vlebas@orange.fr

Maison médicale de garde de Vizille

Tel : 04-76-08-47-09

De 20h à 13h tous les jours, de 14h à 18h le samedi

De 9h à 12h le dimanche.

Relais d'Assistants Maternels

Accueil administratif sur rendez-vous les 2éme et 4éme mercredi du mois de 14h à 16h au multi-accueil « Pré en bulle ». Tel : 04-76-78-89-09, mail : ram@sudgrenoblois.fr

COLLECTE DE TEXTILES « AUTOMNE 2021 »

Pour donner une seconde vie au textile Grenoble Alpes Métropole réédite dans 38 communes dont VAULNAVEYS Le BAS sa collecte éphémère de textiles du 25 octobre au 5 décembre.
Pour participer c'est facile.

Il suffit de trier vêtements et sous vêtements linge de maison chaussures sacs peluches qu'ils soient usés troués ou simplement démodés à l'exception des textiles mouillés et souillés par des produits chimiques. De les mettre dans un sac bien fermé puis de les déposer dans le conteneur éphémère qui se trouve sur le parking de la salle polyvalente. Sur la commune la collecte de printemps avait permis de collecter 875 kilos de textiles ce qui est un très bon résultat pour une première fois.

Ces textiles sont acheminés dans un centre de tri à Ugine en Savoie. Cette opération est menée par la métropole avec le concours de la municipalité dans le cadre de son chemin directeur des déchets 2020-2030 visant à réduire de 50% le poids des ordures ménagères collectées et à en recycler les deux tiers.

Cabinet d'Infirmières

74, Promenade des Noyers.

Tél. pour rendez-vous au :

04 76 54 60 48

Cabinet Sage-Femme

74, Promenade des Noyers

Tél. 06 61 77 35 05

PHARMACIES DE GARDE

Jeudi 11 Novembre	*Pharmacie du Château - Vizille*	*04-76-68-04-40*
Dimanche 14 Novembre	*Pharmacie ESPIE - Champ-sur-Drac*	*04-76-68-86-72*
Dimanche 28 Novembre	*Pharmacie de L'ENCLOS Haute-Jarrie*	*04-76-72-06-36*
Dimanche 05 Décembre	*Pharmacie du Château - Vizille*	*04-76-68-04-40*
Dimanche 12 Décembre	*Pharmacie de Brié - Brié et Angonnes*	*04-76-73-67-86*
Dimanche 19 Décembre	*Pharmacie du Château - Vizille*	*04-76-68-04-40*
Samedi 25 Décembre	*Pharmacie COCOLOMB - Uriage*	*04-76-89-10-43*
Dimanche 26 Décembre	*Pharmacie COCOLOMB - Uriage*	*04-76-89-10-43*
Samedi 1er Janvier	*Pharmacie BONNET - Jarrie*	*04-76-68-87-32*

A louer rez-de-chaussée Local Artisan 160m² bordure D524
IDF - SARL 256 Chemin des cottes 38410 Vaulnaveys-le-Bas Tel : 06-08-25-22-13

PETITES ANNONCES

Nom Prénom :.....

Adresse et téléphone : .....

TEXTE DE L'ANNONCE : .....

.....

.....